

SENSIBILISATION AUX RISQUES ELECTRIQUES

PUBLIC

Personnes souhaitant **s'informer et connaître les risques liés à l'électricité**
(Personnel d'atelier, personnel de bureau...)

OBJECTIFS DU STAGE

A l'issue du stage, le stagiaire doit être capable de:

- **identifier** les principaux risques électriques et des situations à risque associées.
- **analyser** les dangers du risque électrique, identifier les moyens de protections collectifs et individuels.

PRE-REQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est demandée (mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Matériels utilisés, vidéo projecteurs, films/vidéos, recueil d'instructions

DUREE

1 jour soit 7 heures

LIEU

Sur site

VALIDATION

Attestation de stage.

INFORMATION PARTICIPANTS

Les participants sont tenus d'apporter leur matériel de travail conforme à la réglementation.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles **R4544-1 à R4544-10** du code du travail et la norme **NF C 18-510**

CONTENU

Le programme de formation est issu de l'Annexe D de la NF C 18-510.

Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc...
Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc...).
Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc...).
Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuels.
Zone de travail (signalisations et repérages associés).
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie dans un environnement électrique.